



ARRETE N°2025-05

Portant retrait des délégations de fonctions de Monsieur Dominique GERBERT, adjoint-au-maire

Le Maire Gilles STUDNIA,

VU les articles L2122-17 et L2122-18 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté N° 2020-04 du 26 mai 2020, portant délégations de fonctions à Monsieur Dominique GERBERT pour le secteur : **Finances – Economie**.

CONSIDERANT qu'il est nécessaire, pour la bonne marche des services, de retirer l'ensemble de ces délégations,

Article 1er :

A compter du 1^{er} septembre 2025, Monsieur Dominique GERBERT, adjoint-au-maire, se voit retirer l'ensemble des délégations confiées par l'arrêté susmentionné.

Article 2 :

Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'Etat, et publié au recueil des actes administratifs de la commune.

Fait à Saint-Nom-la-Bretèche, le 25 août 2025.

Le Maire,

Gilles STUDNIA



Affiché le 29.08.2025

Document rendu exécutoire le 29.08.2025

Certifié par le Maire
Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Pascal PARISSIER

Accusé de réception en préfecture
078-217805712-20250829-2025-05-A1
Date de télétransmission : 29/08/2025
Date de réception préfecture : 29/08/2025